

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) orthopédagogue

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens
m'apprendre
à apprendre

Centre
des services
scolaires
de la Pointe-de-l'Île
Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) s'est donné comme orientation d'intervenir rapidement et en prévention, tout au long du parcours scolaire, pour la réussite de tous les élèves. Ainsi, pour atteindre nos objectifs de réussite, nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des contrats à temps complet ou à temps partiel pour l'année scolaire en cours afin d'agir à titre d'orthopédagogue dans nos écoles primaires ou secondaires, ainsi que dans nos centres de formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

La candidate ou le candidat aura pour responsabilités l'accompagnement des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage; l'identification de leurs besoins et de leurs capacités; la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage. L'enseignant orthopédagogue devra connaître les forces, les défis et les besoins des élèves qui lui sont confiés afin de pouvoir les aider à mettre en place des stratégies leur permettant de surmonter leurs difficultés et leur permettre d'atteindre leur plein potentiel.

TYPE D'EMPLOI

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 52 799 \$ à 102 857 \$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- Reconnaître, identifier et signaler les difficultés chez l'élève dès leur apparition, afin d'éviter un retard dans les apprentissages;



Type d'emploi :
Selon les disponibilités



Emplacement
Sur les lieux du travail



Salaire :
52 799,00 \$ - 102 857,00 \$ CAD Par an



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

- Identifier la problématique, poser une hypothèse explicative vérifiée par des observations et des instruments diagnostiques appropriés;
- Approfondir la compréhension de l'enfant en déterminant la nature de ses difficultés, ses forces et ses besoins;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et la révisions des plans d'intervention des élèves en collaboration avec l'équipe école;
- Réaliser des services d'intervention individuels ou en sous-groupes (plans de rééducation personnalisé ; rééducation orthopédagogique, bilans de suivis et d'évolution);
- Rencontrer les différents intervenants, la direction et les parents pour les informer et les assister dans l'élaboration des solutions aux problèmes rencontrés;
- Participer au processus d'organisation des services auprès des élèves en difficulté (prévision de la clientèle, études de cas, etc.);
- Soutenir et accompagner l'enseignant dans la mise en place des mesures adaptatives.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en adaptation scolaire ou maîtrise en orthopédagogie;
- Brevet d'enseignement ou qualification légale d'enseigner;
- Expérience en orthopédagogie ou en enseignement un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier en répondant au questionnaire prévu à cet effet lors du processus de dépôt de candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années